



Mon ex ne me donne pas de pension alimentaire

Par **lyly_old**, le **14/11/2007** à **11:01**

malgré un accord (verbal) mon ex ne me donne pas de pension alimentaire pour ses deux enfants . nous avons convenu qu'il me donnerais 100 euros par enfants soit 200 par mois et lui pourrais prendre ses enfants comme il le voudrait . j'ai tenu mon engagement pas lui . cela fait maintenant plus d'un an que nous sommes séparé et depuis il ne m'a donné que 100 euros et ce, cette semaine . je lui réclame sans cesse la pension alimentaire pour ses enfants mais lui me répond qu'il n'a pas d'argent . il faut savoir qu'il travaille et qu'il a un salaire de 1400 euros par mois et qu'il n'a aucunes charge puis qu il est hébergé et nourri gratuitement par des amis . de plus il a une mercedes coupé sport .!!!! comment faire pour qu'il me paye une pension alimentaire ? merci de votre réponse .

Par **ly31**, le **14/11/2007** à **20:47**

Bonsoir,rnrnJe vous conseille d'officialiser les choses auprès du JAF (Juge pour Affaires Familiales), de manière que votre ex compagnon (ou ex mari), procède mensuellement au paiement de la pension alimentaire pour vos enfants, ainsi que d'obtenir un droit de garde précis, tout ceci bien évidemment dans l'intérêt des enfantsrnrnJe vous souhaite bon couragerrnly31